

# **LE PETIT SENONAIS**

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

mairie@senon55.fr

Mairie de Senon

Nouvelle adresse mail

Septembre 2022

# LE MOT DU MAIRE



Chers Senonaises, Chères Senonais,

La commune comme toutes les autres collectivités est confrontée à la crise énergétique et il va nous falloir explorer des pistes pour faire baisser nos factures énergétiques et gérer au plus juste notre budget. Je rappelle que la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux communaux sur le foncier bâti et non bâti, seules les bases définies par l'Etat ont été révisées.

Par ailleurs le contexte économique impacte lourdement les entreprises que nous devons recruter pour nos travaux. Elles peinent à trouver du personnel ce qui allonge leurs délais d'intervention et le coût des matériaux font exploser les devis que nous sollicitons.

Ainsi les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes ont été suspendus, les devis reçus étant deux fois plus élevés que les prévisionnels. Une nouvelle consultation est relancée.

De même la réalisation de 2 logements basse consommation dans l'ancien bureau de Poste et son logement est reportée, en attendant que les prix se stabilisent et que nous puissions trouver des aides.

L'équipe municipale reste cependant mobilisée pour continuer à améliorer votre cadre de vie et vous apporter les services publics nécessaires.

Jocelyne Antoine



### Terrains communaux à louer

4 parcelles de 50 ares

Disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Courrier de candidature à déposer en mairie avant le 01/12/2022

# **INFO AIDE HABITAT**

Un Conseiller Info Energie peut vous recevoir sur rendez-vous dans les locaux de la CODECOM de Damvillers et Spincourt. Sa mission est de conseiller les particuliers sur toutes les questions éventuelles relatives à la gestion de l'énergie, aussi bien si vous avez des projets de rénovation de votre logement, que des interrogations sur contrats d'énergie.

Il pourra aussi vous renseigner sur les aides et dispositifs existants dont vous pouvez bénéficier (crédits d'impôt...)

# Travaux de rénovation?



# Pensez OPAH!



Permanences à Spincourt et Damvillers

03 72 61 05 86 ou habitat@enorah.org

# CALENDRIER DES PERMANENCES

- Les 1ers mercredis du mois : le 07/09/2022, le 05/10/2022, le 02/11/2022 et le 07/12/2022

De 10h30 à 12h dans les locaux de la Communauté de Communes 2, rue Carnot à Damvillers

- Les 3èmes mercredis du mois : le 21/09/2022, le 19/10/2022, le 16/11/2022 et le 21/12/2022

De 14h00 à 15h30 dans les locaux de la Communauté de Communes 3, place Louis Bertrand à Spincourt

Renseignements: 03 72 61 05 86 ou habitat@enorah.org

# **INSCRIPTION AFFOUAGES**

### Les inscriptions auront lieu:

du lundi 3 au vendredi 14 octobre 2022 DERNIER DELAI

Rappel : le secrétariat est ouvert les lundis de 15h à 17h et les mercredis de 10h à 12h.

- Le martelage des parcelles qui seront exploitées est en cours par l'ONF.
- Le prix a été fixé à 8 € du stère.
- Deux choix d'inscription : 10 stères ou 20 stères
- Les personnes qui postulent pour l'affouage devront se présenter physiquement en mairie, signer leur inscription, fournir une attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et signer l'acceptation du règlement.
- Les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie ou peuvent vous être envoyés par mail (faire une demande sur mairie@senon55.fr)
- Le règlement est consultable en mairie et affiché devant la mairie.

# REGLEMENTATION DES USAGES DE L'EAU

Compte tenu de la situation hydrologique et météorologique et afin de préserver les ressources en eau pour les différents usages et particulièrement pour l'alimentation en eau potable, Mme le Préfet a décidé de mettre en œuvre des mesures de restrictions sur l'ensemble du département de la Meuse avec notamment pour les particuliers:

- INTERDICTION d'arroser les pelouses et massifs fleuris
- INTERDICTION entre 9h et 20h d'arroser les jardins potagers
- INTERDICTION de remplir ou vidanger les piscines sauf remise à niveau
- INTERDICTION de laver des véhicules à titre privé à domicile

A noter que les mesures de restrictions ne s'appliquent pas si l'eau provient de réserves constituées par un recueil d'eaux pluviales.

Les mesures sont applicables du 23 septembre au 23 octobre 2022. L'arrêté est consultable en intégralité au panneau d'affichage et sur le site de la Préfecture de la Meuse.

# SECURITE DE L'ARRET DE BUS

L'arrêt de bus rue d'Eton a fait l'objet de plusieurs mesures de sécurité avec l'installation de personnages de signalisation et la matérialisation du passage pour piétons. Celui-ci a été positionné conformément à la réglementation en vigueur. Même s'il se trouve à quelques mètres de l'arrêt de bus, il est impératif de l'emprunter pour votre sécurité et celle de vos enfants.



### STADE -CITY VIDEOPROTECTION

### **AMENAGEMENT**

### POINT

TRI

Les travaux de notre city stade ont débuté. Le terrassement est en cours et le prestataire qui a été retenu pour l'installation de la structure sportive interviendra ensuite. Le conseil municipal a également approuvé la réalisation d'un emplacement pour les poids lourds et/ou bus à l'entrée du village. L'accès à la zone du point tri va être restructuré pour que les voitures puissent stationner correctement. Une nouvelle zone, à côté du point tri sera aménagée pour y installer des composteurs collectifs. Enfin la vidéoprotection sera mise en place sur cette partie de la commune.









# **TROTTOIRS GOURAINCOURT**

RUE

DE

Les travaux de réalisation de trottoirs route de Gouraincourt sont en cours ainsi que la stabilisation des intersections avec la rue de la Perche. Les piétons pourront désormais se déplacer en toute sécurité dans ce secteur.

## PRIORITÉ A DROITE

Vous avez tous vu les panneaux aux entrées de villages qui annoncent que la PRIORITÉ à DROITE s'applique sur toute la commune. Donc plus aucune excuse pour ceux qui auraient oublié les règles du code de la route!

